

Sauteuses Braisières Basculantes 'électrique'

Désignation	Aerogam 2000	
V02903	AERO2000E1SBEL85I-TACT	
V02902	AERO2000E1SBEL55I-TACT	



Mode d'emploi d'installation

CHARVET

F-38850 - CHARAVINES Tél.: (33)-4-76-06-64-22 Fax: (33)-4-76-55-78-75

Email: info@charvet.fr Email: sav@charvet-sa.fr



Sommaire

MO	DE D'EMPLOI D'INSTALLATION	1
	INOTALLATION	
1.	INSTALLATION	
1.1.	GENERALITES	2
1.2.	MANUTENTION – MISE EN PLACE	2
1.3.	MANUTENTION – MISE EN PLACE	2
2.	RACCORDMENT ELECTRIQUE	3
	ertissements	
2.1.	CONTROLES AVANT RACCORDEMENTS	3
2.2.	RACCORDER L'APPAREIL AU RESEAU ELECTRIQUE	4
2.3.	Contrôles après raccordements	4
2.4.	TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX	4
3.	RACCORDEMENT EN EAU	5
3.1.	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
3.2.	CONTROLES APRES RACCORDEMENT	6
4.	LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE	g
5	SCHEMAS DE CABLAGE ET LES DIFFERENTES OPTIONS	11

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge:

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECY'STEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- → au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé <u>une fiche de demande d'enlèvement</u> sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procèdera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



26/02/2021

1. INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention - Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3. **Implantation**

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail en zone cuisson près de la réservation Electrique nécessaire à son fonctionnement.

Avertissement



Appareil fixe :

Mettre les pieds ou les boulons de réglage (ceux-ci sont livrés dans un carton complémentaire.) Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal.

Appareil mobile :

Mettre Les roulettes (celles-ci sont livrées dans un carton complémentaire.) Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de la fonction cuisson.

Intervention:

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

L'appareil sera isolé du réseau électrique ou une consignation (informative et physique) sera effectuée le temps de l'intervention.

L'installation étant terminée, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil. (voir notice d'utilisation)

Garantie : La garantie est portée sur le contrat de vente.

Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

• Plaquette signalétique

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur la plaque signalétique de l'appareil sur la partie de la notice prévue à cet effet. (Voir la dernière page) Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.



2. RACCORDMENT ELECTRIQUE

Avertissements



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.

Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.

Appareil fixe et mobile :

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts de 3.5mm et en conforme à la norme EN 60335-1 de mai 2003

Appareil mobile :

L'appareil est raccordé par un câble muni d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance, cette prise doit être accessible en permanence.

• ATTENTION:

Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66), ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

2.1. Contrôles avant raccordements

Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites l'appareil étant hors fonctionnement et à froid.

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance l'appareil.
- de la bonne fixation du câble,
- du bon serrage des connexions de l'appareil,
- que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

2.2. Raccorder l'appareil au réseau électrique



L'appareil est livré avec un câble souple haute température.

Le câble, est accessible par dessous le plancher.

Raccorder l'appareil au réseau électrique.

Avant remontage s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état du câble).

2.3. Contrôles après raccordements.

- La bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- L'isolement de l'équipement électrique,
- Le bon fonctionnement de l'appareil (allumage, fonctionnement ...)

2.4. Tableau des adaptations aux différentes tensions des réseaux

Tension de transformation Les différentes configurations élect.	1~230V+T	3~230V+T	3~400V+N+T	3~400V+T
E1SBEL85I 55I	В	В	Α	В
Schéma élec.			SE00189/00	

 $A \to Couplage \ possible \ B \to Nous \ consulter \ C \to Impossibilit\'e \ de \ couplage \ D \to Tension \ indisponible$

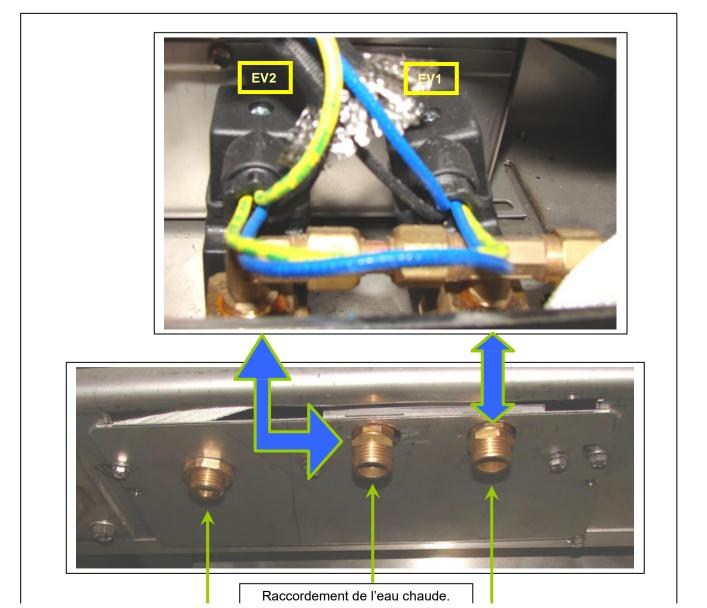


Sauteuses Braisières Basculantes 'électrique'

3. RACCORDEMENT EN EAU

3.1. Contrôles avant raccordement

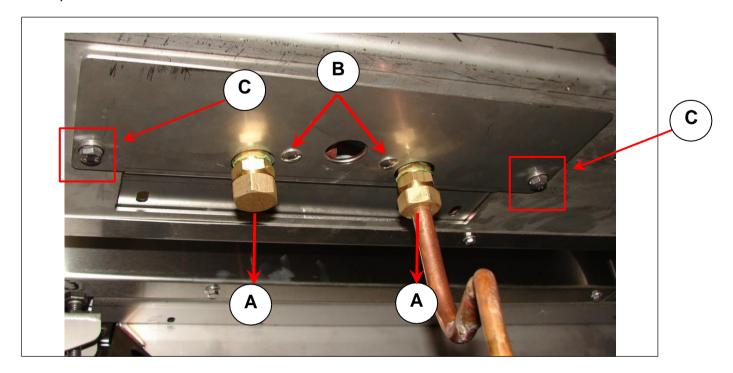
- Purger la tuyauterie d'alimentation et nettoyer le filtre.
- Contrôler la dureté de l'eau et la pression.
- Vérifier que le siphon et la tuyauterie d'écoulement ne sont pas obstrués.

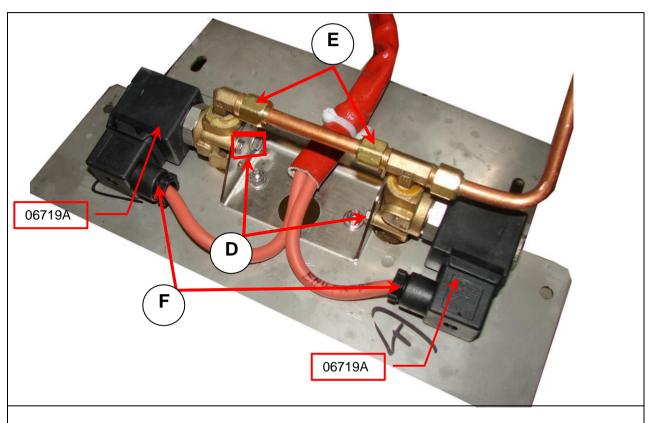


3.2. Contrôles après raccordement

- Après raccordement vérifier :
 - L'étanchéité du circuit d'eau.
 - Le bon fonctionnement du circuit d'eau.

Dépose électrovanne





- a)
- Déposer les arriver d'eau.
 Dévisser le petit support. (fixation 2 vis).
 Dévisser le grand support électrovanne. (fixation 2 vis).
 Dévisser la fixation des électrovannes. (fix 4 vis).
- Défaire le raccord cuivre.
- Déconnecter le branchement des électrovannes.

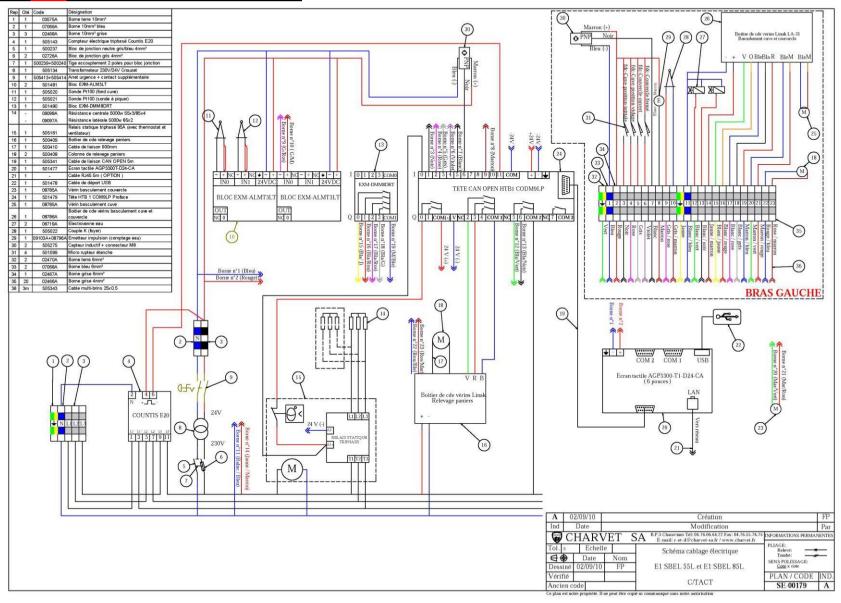
4. LISTE DES PIECES DE RECHANGE

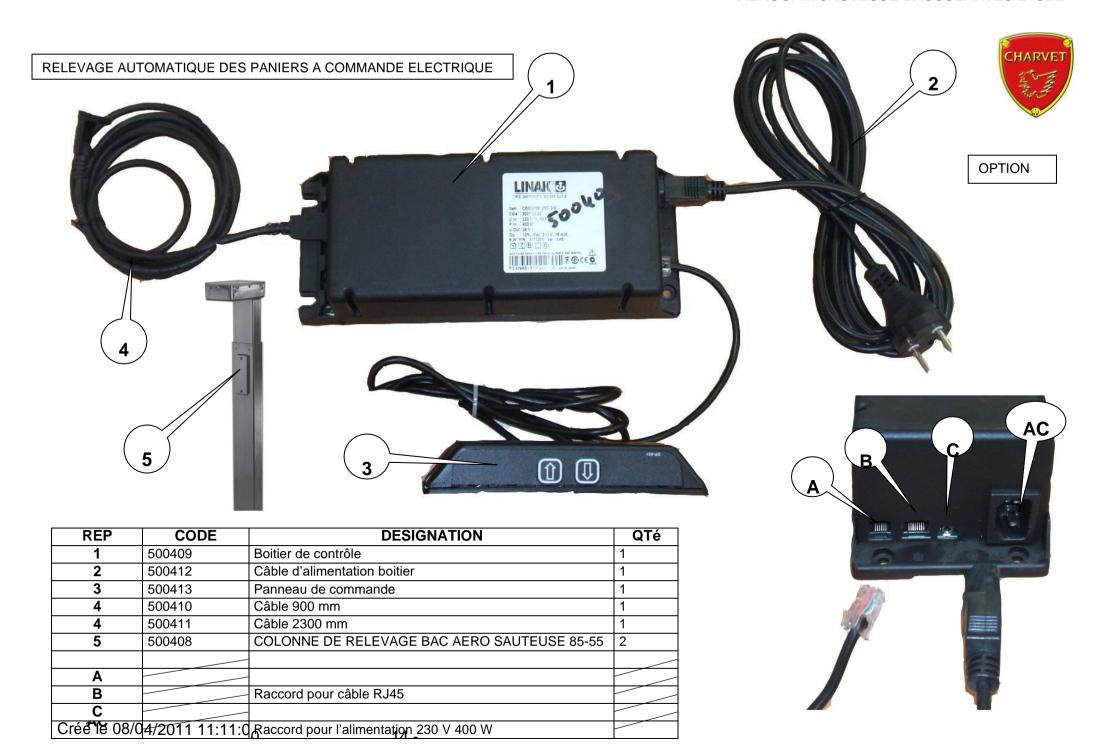
Désignation	Photo	Designation	Photo
		Electrovanne eau 06719A	
Tête de station esclave 501479	sclave		
Module entrée / sortie ANA 501481		Relais statique 505161	
Ecran tactile 501477		Emetteur d'impulsion 09103A	The state of the s
Fin de course 506116		Compteur d'eau 08796A	ami
Raccord tournant gaz 07476a		Fin de course pour version avant 01/02/2021 (sauteuse avec vérin de couvercle) 501099	

Vérin de panier 506365		Fin de course pour version après 01/02/2021 (sauteuse sans vérin de couvercle) 505852	O
Capteur détection barre droite 505275		Vérin électrique 08785A	
Colonne de relevage paniers 500408		Boitier de contrôle 08786A Câble 08787A	
Boitier de contrôle relevage 500409		Bouton arrêt urgence 505413	
Sonde intérieur 505020	nc	Sonde à cœur 505021	nc
Sonde fond de cuve 505022	nc		

5. SCHEMAS DE CABLAGE ET LES DIFFERENTES OPTIONS :

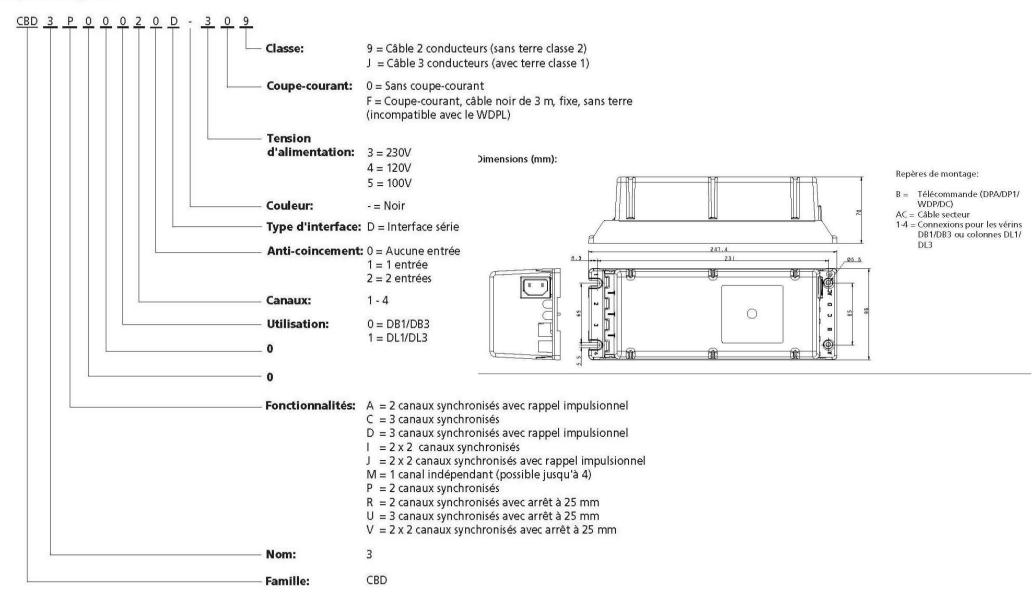
Sauteuse avant 01/02/2021 avec vérin de couvercle





CBD3

Exemple de désignation:



Le câble d'alimentation doit être commandé séparément.



Sauteuses Braisières Basculantes 'électrique'

Désignation	Aerogam 2000
V02903	AERO2000E1SBEL85I-TACT
V02902	AERO2000E1SBEL55I-TACT



Mode d'emploi utilisateur

CHARVET

F-38850 - CHARAVINES Tél.: (33)-4-76-06-64-22 Fax: (33)-4-76-55-78-75 Email: info@charvet.fr Email: sav@charvet-sa.fr



NOTICE : Aerogam FR ESBEL55i ind. C; Date de création : 09.06.08 Date de mise a jour : 27.10.10

Code notice :

Sommaire

МО	DDE D'EMPLOI UTILISATEUR	16
1.	INTRODUCTION	3
2.	PREMIERE MISE EN ROUTE	3
3.	MISE EN SERVICE	4
4.	MISE HORS SERVICE	6
5.	ENTRETIEN	6
	. NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE	
5.2.	NETTOYAGE DE LA CUVE	6

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge:

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECY'STEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- → au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procèdera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



1. INTRODUCTION:

- A) Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- B) Ceux-ci doivent être installés conformément aux réglementations et normes en vigueur dans le pays d'installation, dans un local suffisamment aéré <u>avec une hotte d'extraction</u>.
- C) L'appareil peut être accolé à d'autres ou plaqué contre des parois non combustibles, mais ne doit en aucun cas se trouver à moins de 10 cm de tout élément combustible.
- D) Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- E) <u>GARANTIE</u>: La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2. PREMIERE MISE EN ROUTE:

- a) Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage. (mise en service feuille annexe)
- b) Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- c) S'assurer que tous les organes de commande sont fonctionnels.
- d) Mettre en fonction l'appareil.
- e) Avant le remplissage de la cuve nettoyer-la. Pour cela :
 - Remplir la cuve d'eau légèrement savonneuse un peu au-dessus du niveau maxi indiqué sur la cuve.
 - Le niveau nominal sauteur 55 :110.. litres.
 - Le niveau nominal sauteur 85 :170.. litres.
 - Faire bouillir l'eau, maintenir à ébullition quelques minutes.
 - Eteindre l'appareil et vidanger après le refroidissement. Lorsque les parois sont à une température supportable, nettoyer en frottant à l'aide d'une éponge non abrasive et imbibée d'un produit lessiviel.
 - Rincer abondamment et sécher la cuve.
- f) S'assurer que la cuve est bien sèche avant le remplissage.

Avertissements:

La sauteuse Aérogramme E1SBE85/55 ne doit pas être destinée à la cuisson en bain d'huile. (Norme EN 203-2-8)

Toute utilisation anormale de l'appareil pourra avoir des conséquences au bon fonctionnement de ce dernier ou pour la sécurité des biens et des personnes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée.



Ne jamais mettre en service une cuve vide.

Retirer tout objet présent dans la cuve.

Toutes les opérations ci-dessus sont faites l'appareil étant froid.

3. MISE EN SERVICE:





Pour l'utilisation de l'appareil voir notice dans l'écran tactile dans partie : Documentation paramètre.

Attention:

A l'ouverture du couvercle en cuissons « voie humide» à l'échappement des vapeurs lors du passage du bras au-dessus de la cuve, risque de brûlures.

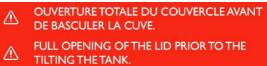
Lors du vidage :

- Se maintenir hors de la zone de versement des produits cuisinés, risque de brûlures par éclaboussures.
- Accompagner la cuve pour maîtriser le versement dans la zone du bec verseur.
- Ramener la cuve dans la position repos pour éviter tout déversement de produits durant l'échange des récipients récupérateurs.

Les parois de la cuve peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée, ne manœuvrer la cuve que par l'organe de basculement.



Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.



Charvet décline ne pourra être tenu responsable de toutes détériorations dues à une mauvaise utilisation.

4. MISE HORS SERVICE

Appuyer sur le bouton STOP.

En fin de journée, arrêter l'alimentation au réseau électrique.

5. ENTRETIEN

Attendre que la température des éléments soit à une température supportable.

5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable :

- a) Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé avant le nettoyage de mettre hors tension les appareils.
- b) Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).

Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.

Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter *dans le sens du polissage*.

Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

5.2. Nettoyage de la cuve

Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage, lavage à l'eau et produit d'entretien de lavage vaisselle. Lors de salage « au gros sel » des aliments en cuisson sèche ou semi humide dans la cuve, on rincera abondamment le fond de cuve à grande eau pour éliminer tous les restes de sel évitant ainsi un risque de pigûre de l'acier inoxydable.

Tableau à titre indicatif :

Désignation	Capacité nominale
La cuve 85	170 litres
La cuve 55	150 litres

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation; et ce, par un installateur qualifié.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, sont protégées par le fabricant, en cas de dysfonctionnement faire appel à un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commandes défectueux en vue d'une prochaine utilisation.



TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne sauraientêtre mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

REPORTER ci dessous les informations de la PLAQUE SIGNALETIQUE de votre appareil.

CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES						
Réf.						
Code:				Type:		
N°FC:						
N°OF:				Rep.		
Cat.						
Gaz						
Р (mbar)					
ΣQ_n	(kW)					
ΣV_n	(m^3/h)					
ΣM_n	(kg/h)					
U		V		Hz Ip		
Р		kW				
	E M	ADE IN	FRAN	CE		

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, des fournitures de pièces de rechange.